

François Le Quéré

LA SAINTE TUNIQUE D'ARGENTEUIL



La sainte tunique d'Argenteuil

À la mémoire de Monseigneur André Rousset
Premier évêque de Pontoise
1966-1988

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Ainsi, également, les premières communautés se sont transmis les traditions des lieux importants où s'étaient déroulés les principaux événements de la vie du Christ et beaucoup de ces sites connus et conservés par la tradition ont été sauvegardés sous des mosaïques d'églises d'époque byzantine construites au-dessus d'eux. Avec la conversion de Constantin et la paix accordée à l'Église, les fouilles sont venues justifier peu à peu cette fidélité de la tradition primitive. Le souci de garder la mémoire des lieux corrobore le souci de conserver les objets qui ont touché le Christ dans les moments essentiels où s'est opérée l'œuvre du salut. Si les Évangiles nous en mentionnent certains, c'est parce que cela a eu une importance pour les premières communautés. De même lorsqu'ils citent les noms de personnes de l'entourage du Christ cela veut certainement signifier qu'ils ont joué ensuite un rôle important au sein des premières communautés. C'était certifier de leur vivant la valeur de leur témoignage.

Les linges de la Passion, analysés par nos considérables moyens d'études, nous révèlent beaucoup de choses sur une époque trop mal connue sans eux qui confrontées à ce que nous savons par ailleurs deviennent ainsi vraiment un cinquième évangile. Et si cet évangile peut être légitimement mis en valeur en notre temps, c'est que maintenant l'ensemble de nos connaissances et la rigueur des recherches scientifiques permettent d'en vérifier l'authenticité. Les évangélistes transmettent un message et ne parlent pas pour ne rien dire d'important. Les précisions qu'apporte Jean sont celles d'un homme qui a vécu personnellement les événements qu'il rapporte. Elles sont à relier au fait que ses amis Nicodème (Naqdimôn) et Joseph de Ramataïm ont été avec lui les plus proches acteurs des faits qui ont entouré les derniers instants du Christ

et sa mise au tombeau. De même, l'importance que prend pour lui Marie de Magdala comme premier témoin de la résurrection.

Les chrétiens des générations ultérieures ont cherché à protéger ces objets vénérés et à cause des guerres, des invasions et des troubles politiques tels que la querelle des images en Orient ont été souvent contraints de les cacher. Ainsi le linceul à Edesse, la sainte tunique d'Argenteuil cachée au moment des invasions des Normands, les reliques ramenées sur Constantinople lors des invasions des Perses, des Slaves ou des Arabes. Que sont devenus la plupart des objets mis ainsi à l'abri ? Chacun d'eux a son histoire qu'il est nécessaire de chercher à reconstituer afin d'éviter les confusions avec des reliques fréquemment créées par des faussaires. On sait qu'à certaines époques du Moyen Âge, pour des motifs de piété mais parfois aussi pour des motifs moins nobles et dans un esprit de lucre ou de tromperie, de faux documents et de fausses reliques ont forcé la crédulité des chrétiens. Vers le cinquième siècle, beaucoup de monastères orientaux étaient même devenus d'experts fabricants de fausses reliques, beaucoup d'entre elles touchant à la vie du Christ ou des apôtres. Ainsi peut-on en juger par une partie de celles conservées au trésor de l'église Sainte-Croix-de-Jérusalem à Rome.

Il est donc indispensable de procéder aux recherches d'authentification avec la plus grande prudence mais aussi dans un esprit de parfaite loyauté.

L'objet de la présente étude, c'est le vêtement très abîmé conservé actuellement sous le nom de sainte tunique dans la basilique d'Argenteuil. Une très longue tradition a toujours voulu voir en elle la tunique sans couture tirée au sort par les soldats. Deux modes de procédés, scientifique et historique, permettent de serrer la vérité. L'étude scientifique utilise toutes

les méthodes d'analyses, les techniques de la photographie, de la chimie, l'étude comparative des tissus, tout ce qui peut être utilisé et qui est identique tant pour la recherche profane que pour la recherche religieuse. L'étude historique est faite à partir de l'analyse des documents écrits (papyrus et parchemins) que l'on a pu lire et traduire, sans omettre ceux que l'on peut encore découvrir, mais aussi des traditions orales ou écrites que l'on peut analyser et justifier, des inscriptions et des monuments que l'on peut retrouver. Ces deux sources essentielles de la recherche de la vérité nécessitent une grande droiture de jugement et des spécialistes capables d'utiliser les moyens toujours plus sophistiqués que les sciences mettent à notre disposition. C'est pourquoi il est toujours inquiétant de considérer la légèreté avec laquelle beaucoup de personnes peu compétentes peuvent décider du vrai ou du faux.

Comment des reliques, surtout celles touchant la Passion du Christ comme celle de la sainte tunique furent-elles conservées avec assez de garanties durant les premiers siècles du christianisme ? Les études historiques sur les reliques anciennes ont été surtout poussées dans le cadre des recherches sur l'authenticité du suaire de Turin. Les renseignements écrits sont rares dans les siècles anciens. Il faut recopier chaque texte à la main en observant des règles précises de rédaction pour limiter les erreurs de copiste. On a le souci de recevoir et de mémoriser ce qui doit rester acquis pour les générations qui suivront. Le plus grand souci de fidélité et d'exactitude est de règle en des temps où l'écrit et la lecture n'ont pas la diffusion de nos jours au sein de populations souvent analphabètes. La tradition orale sur les reliques comme sur beaucoup d'autres choses n'implique pas de soi l'inauthenticité. Elle a été longtemps le moyen normal de transmission de ce qui doit rester en mémoire et qu'on ne

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

En effet, Frédégaire, mort vers 660, déclare que sous la trentième année du règne du roi Gontran (561/593), fils de Clotaire I^{er}, donc vers 590/591, la sainte tunique est découverte à Jaffa.

La trentième année du règne de ce prince (Gontran) la tunique de Notre Seigneur Jésus-Christ qui lui fut enlevée à la Passion et que les soldats, ses gardiens, tirèrent au sort, comme le dit le prophète David : « Ils ont tiré mes vêtements au sort », cette tunique fut trouvée, grâce aux aveux de Simon, fils d'Israël. Celui-ci, affligé pendant deux semaines de cruelles souffrances, avoua enfin que cette tunique était déposée dans un coffre de marbre dans la ville de Jaffa, non loin de Jérusalem.

Grégoire, évêque d'Antioche, Thomas, de Jérusalem et Jean, de Constantinople, ainsi que plusieurs autres évêques firent un jeûne de trois jours ; puis, avec honneur et grande dévotion, la portèrent à pied à Jérusalem dans ce coffret de marbre qui devint léger comme s'il était de bois.

Ils la placèrent triomphalement au lieu où est adorée la Croix du Seigneur.

Grégoire de Tours et Frédégaire sont donc d'accord pour fixer la date de la découverte de la tunique dans le courant de l'année 590. Par contre, il y a contradiction entre lui et Grégoire de Tours sur la date de la translation à Jérusalem. Pour Frédégaire, c'est en 594 que les trois patriarches : Jean de Constantinople, Grégoire d'Antioche et le patriarche de Jérusalem se retrouvent pour conduire en procession la tunique de Jaffa à Jérusalem. Mais cette même année est celle de la mort de Grégoire de Tours qui achève son histoire en 591 et signale alors que la tunique est déjà à Galata. Tout laisse donc à penser qu'elle ne resta que peu de temps à Jérusalem pour être

conduite, très vite après sa découverte, peut-être par ces mêmes patriarches, à Galata dans la basilique des Saints-Anges (ou Archanges).

C'est pourquoi il ne peut être fait mention d'elle dans les reliques restituées à Héraclius en 629 par Siroès qui a détrôné Chosroès. Elle n'était plus à Jérusalem depuis longtemps, si même la translation depuis Jaffa s'était bien faite vers Jérusalem et non pas directement vers Constantinople dans les dernières années de l'empereur Maurice (539-602), période sombre de la révolte de Phocas contre lui et des guerres contre les Perses.

D'autres chroniqueurs reproduisent plus tard les renseignements fournis par Grégoire de Tours et Frédégaire : Aimoin, moine de Fleuri (950-1008), Hermanus Contractus (1054), *Les Chroniques* de saint Denis, Matthieu de Westminster... Mais ils n'apportent aucune donnée nouvelle. Aux invasions s'ajoute cent ans plus tard une grave crise intérieure : entre 730 et 787, l'empire byzantin est troublé par la crise iconoclaste. Les briseurs d'icônes et de reliques sont soutenus par Léon III l'Isaurien, Constantin V, puis par Léon IV qui a épousé la future impératrice Irène en 768. Les troubles provoqués sont d'autant plus graves que l'Empire est soumis aux pressions des ennemis extérieurs, bulgares et arabes, après la défaite définitive des Perses. Les menaces de dislocation sont sérieuses et conduisent les empereurs à chercher des soutiens en Occident. À la mort de son mari Léon IV en 780, Irène devient régente de son fils Constantin VI, âgé de deux ans. Elle sera régente 17 ans. Constantin VI (780-797), après avoir eu les yeux crevés, a été détrôné par sa mère et, peu après assassiné. Elle règne seule de 797 à 802, seule femme qui ait jamais été en Orient reconnue comme impératrice. Elle connaît de grosses difficultés avec l'iconoclasme qui divise les chrétiens tandis que la guerre est à peu près permanente aux frontières. Athénienne

de naissance, elle favorise les contacts avec l'Occident et contre les iconoclastes, demande au pape Hadrien I^{er} (772-795) la réunion d'un concile œcuménique pour condamner les iconoclastes.

Ce concile, réuni en 787, sera le 2^e concile de Nicée qui condamne les briseurs d'images et dont Hadrien I^{er} impose les décisions à l'Église entière. Le pape fait sienne l'idée d'une réconciliation de l'Orient et de l'Occident et rêve de reconstituer ainsi sous son égide le vieil Empire romain réunifié. Il trouve en Irène une souveraine favorable à ce projet et son successeur le pape Léon III (795-816) poursuit cette politique. Dans l'esprit du pape, il s'agit de pouvoir s'appuyer en Occident sur la puissance de Charles en des moments difficiles pour lui, tout en ménageant les susceptibilités des souverains de Byzance. Ceux-ci se considèrent comme les vrais successeurs des empereurs de Rome puisqu'ils règnent depuis la capitale fondée par l'empereur Constantin qui avait en son temps et depuis cette ville, à cheval sur l'Asie et l'Europe, réuni en sa personne la totalité du vieil Empire menacé de toutes parts par les barbares.

En Occident, l'Italie vit sous la pression des Lombards et les papes ont déjà fait appel à Pépin le Bref, puis à son fils Charlemagne dont la réputation est grandissante. Il a écrasé les armées lombardes en 774 et fait sacrer son propre fils Pépin, roi d'Italie. L'Empire romain d'Occident est en voie de se trouver reconstruit pratiquement sous son autorité. Sitôt élu pape, Léon III a reconnu à Charlemagne le titre de Patrice des Romains, titre possédé autrefois par le représentant de Byzance sur l'Exarchat de Ravenne.

Le 25 décembre 800, Léon III, croyant le trône de Byzance vacant après la disparition de Constantin VI, pose à l'improviste la couronne impériale sur la tête de Charles. Dans l'esprit du

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

viendront offrir en l'honneur du vêtement du Seigneur leur propre servitude et dévotion, nous, mettant notre confiance en la plénitude de la clémence céleste, nous leur faisons grâce d'un an de pénitence s'ils sont liés par de graves et très grands péchés.

À tous ceux, par ailleurs, qui sont liés par des péchés légers, c'est-à-dire véniels, nous leur remettons la moitié de la pénitence.

Pour les péchés oubliés, nous faisons une condonation semblable.

Chaque année, à partir de la fête du très saint Denys et durant l'Octave, nous remettons et accordons quarante jours de leur pénitence à ceux qui viendront pieusement voir et vénérer cet endroit et le très sacré vêtement.

En ce qui concerne les enfants qui, étant baptisés, ou qui sans avoir reçu le baptême sont morts avant l'âge de sept ans par la négligence des parents, nous remettons à leurs parents toute leur pénitence à l'exception du vendredi de chaque semaine. Et ce même jour, en allant à l'église comme pénitents, le prêtre pourra leur faire la charité et eux la recevoir comme elle leur sera faite.

S'il s'agit d'un infirme ou d'une femme enceinte ou d'un débile qui ne puisse jeûner, que la personne dise sept fois Pater noster et qu'elle fasse par quelque œuvre pie le bien qu'elle pourra.

À tous ceux qui observeront ces choses et toutes les choses qui sont justes, soient la paix et le salut de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Fait en l'année de l'incarnation du Verbe 1156, Adrien IV ¹, heureusement régnant étant pape.

La charte de Hugues, archevêque de Rouen, constitue la preuve de la présence à Argenteuil d'une robe ou tunique

considérée comme ayant appartenu au Christ. Elle ne rappelle pas l'origine historique de sa présence à Argenteuil mais certifie qu'elle y est honorée depuis « les temps anciens ». D'autres témoignages écrits, contemporains de Hugues, existent par ailleurs. Hugues est d'abord moine avant d'être archevêque. Il est en relation avec bien des abbayes qui sont nombreuses alors. Un témoignage provient du Mont-Saint-Michel dont l'abbé est, depuis 1154, Robert de Thorigny, auparavant abbé du Bec. Il poursuit la rédaction depuis 1154 d'une chronique commencée jusque-là, œuvre d'Henri Huntington.

« Il n'écrit que d'après lui-même et des choses dont il était parfaitement instruit. »

Il est lié d'amitié avec Hugues de Rouen qu'il a reçu dans son monastère en 1156, en même temps que les évêques d'Évreux, de Coutances et d'Avranches. Hugues est resté quatre jours au Mont-Saint-Michel.

Robert écrit :

Dans un bourg près de Paris, au monastère d'Argenteuil, a été trouvée par révélation divine, la cape de notre Sauveur. Elle est sans couture et de couleur roussâtre. Comme l'indiquaient des lettres trouvées avec elle, elle avait été faite par la glorieuse Mère du Sauveur, alors qu'il était enfant.

Robert a dû recevoir ces renseignements de Hugues lors de son passage au Mont-Saint-Michel. Sa chronique nous précise des détails auxquels la chartre qui se place sur un autre plan, ne fait pas allusion : elle est sans couture, elle est de couleur roussâtre. Ces deux points confirment ce que nous voyons de la tunique de nos jours.

Elle fait aussi allusion au fait qu'elle aurait été tissée par Marie, Mère de Jésus, alors qu'il était enfant.

Une légende existait, en effet, que la tunique grandissait au fur et à mesure que l'enfant Jésus grandissait en âge et en taille. Or la charte fait allusion à cette légende en écrivant :

« La cape de l'enfant Seigneur Jésus »...

On verra plus loin l'origine de cette légende.

Autrefois, l'abbaye de Westminster avait été fondée par le roi Édouard le Confesseur en 1066. Une charte qui semble perdue mais qui est reproduite par divers auteurs énumère les biens que le roi assure au nouveau monastère :

Au même jour [Noë] j'ai déposé dans cette nouvelle basilique mes reliques que le pape Martin et Léon qui le consacra ont données au roi Alfred et celles qu'il avait obtenues de Carloman [Charles], roi des Francs. Celui-ci avait donné sa fille en mariage au roi Ethelwulf qui était veuf de sa première femme. Ces reliques passèrent à son successeur Ethelstan puis à Edgar et enfin elles arrivèrent jusqu'à nous. Ce sont deux morceaux de la Croix du Seigneur, une partie d'un clou, une parcelle de la tunique sans couture, une parcelle des vêtements de sainte Marie, des reliques des apôtres Pierre et Paul, André, Barthélemy, etc.

La parcelle des vêtements de sainte Marie concerne-t-elle un fragment du voile de la Vierge vénéré en la cathédrale de Chartres ? À cause de l'excellence de ces reliques, le pieux roi confère à la nouvelle abbaye le droit d'asile. Il y a donc là un ensemble de reliques, les unes accordées par le pape, d'autres cédées par Charles le Chauve. La charte établit la filière qu'elles

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Charles Petey de Lhostallerie, prieur en 1680, prit sur lui de faire découper et d'emporter un morceau de la sainte robe. Plus tard il en fit présent à l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne. Accusé de ce vol devant le Chapitre général de l'ordre, il se défendit de son mieux, disant que ce n'était pas lui qui avait commis le larcin mais un religieux auquel il se fiait qui prit « à son insu » un petit morceau où il y avait un ourlet. Ce religieux étant allé demeurer à Paris, aurait fait confidence du vol à un religieux prêtre

de grande probité qui lui en fit des scrupules. Il l'enveloppa dans un papier et me l'envoya lorsque je passais par Paris pour aller être prieur à Saint-Crespin. Je donnai ce morceau à feu Dom François Vrayner, alors sacristain, pour le remettre dans la châsse ; je crois qu'il l'a fait. Je retins un ourlet qui ne tenait que par un fil au morceau ; je l'emportai depuis à Compiègne où j'en donnai la moitié à Dom Benoit Bracket, qui était général ou vicaire général et ayant demandé permission de donner ce qui m'en restait, la Diette me permit de l'enchâsser au pied de la croix de Charlemagne. Je n'ai pas cru que cela détournast en aucune manière la dévotion qu'on avait à la sainte Robe, non plus que le morceau qu'on a donné à Melle de Guise qui le garde dans le Trésor de Montmartre.

Avec la Révolution, des avatars bien plus grands allaient s'acharner sur la sainte tunique.

2. *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, tome II.

3. Ceux que l'on a le plus souvent appelé les Suisses.

4. Inventaire de 1646.

CHAPITRE 5

La sainte tunique durant la Révolution et au XIX^e siècle

En 1789, après avoir voté la disparition des trois ordres, noblesse, clergé, tiers-État de l'Ancien Régime et décidé la suppression des privilèges, l'Assemblée constituante nationalise les biens du clergé, biens immeubles et revenus, et élabore la Constitution civile du clergé. En deuxième lieu, elle décrète la disparition des ordres religieux. Le 13 février 1790, elle supprime purement et simplement les ordres où l'on prononce des vœux solennels. À partir de mars, les officiers royaux visitent les maisons religieuses pour en inventorier les richesses en préalable à la confiscation. Le prieuré des bénédictins d'Argenteuil est donc appelé prochainement à disparaître et à devenir « bien national » pour être vendu par la suite. Seule subsistera, pour les besoins du culte, l'église paroissiale. Les biens du prieuré sont en conséquence l'objet d'un inventaire. Le chartrier d'Argenteuil possède, datant de l'année 1790, l'inventaire de tous les biens, meubles et immeubles que possédait le prieuré d'Argenteuil. Il est signé de Dom Charré, alors prieur, du maire et du procureur de la commune.

Il permet de savoir que les rentes du prieuré s'élevaient à 8 709 livres. La bibliothèque renfermait un millier de volumes dont 300 ouvrages de valeur. On apprend que parmi les activités du monastère, il y avait une classe où l'on instruisait des enfants. Au milieu des objets de valeur utilisés pour le culte est

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de pain mais de tout ce qui sort de la bouche du Seigneur.

Ton manteau ne s'est pas usé sur toi, ton pied n'a pas enflé depuis quarante ans⁷ *et tu as reconnu que le Seigneur faisait ton éducation comme un homme fait celle de son fils.*

Quelques rabbins et le martyr saint Justin⁸ interprétèrent ces paroles en affirmant que les vêtements des Israélites ne s'usèrent point durant ce long périple mais que ceux portés par les enfants se proportionnaient à eux et grandissaient avec eux. La charte d'Hugues fait allusion à cette croyance en désignant la tunique par l'expression :

le vêtement de l'enfant Jésus – (Cappam pueri Jesu).

Le Livre du Lévitique (19,19) porte d'autre part interdiction de porter un vêtement hybride, c'est-à-dire composé de fibres d'origine différente :

Gardez mes lois : ... ne sème pas dans ton champ deux semences différentes, ne porte pas de vêtement en étoffe hybride, tissé de deux fibres différentes.

On retiendra cette interdiction qui doit normalement s'appliquer à la texture de la sainte tunique si elle a été tissée par des juifs pieux qui ne doit donc être tissée que d'une seule variété de fibre. Comment pouvait se présenter à l'origine la tunique ? Elle était le vêtement de dessous, porté à même la peau. Elle se rapprochait donc de la chemise actuelle et par sa forme ressemble beaucoup à la blouse moderne. Elle descendait jusqu'aux genoux, près des pieds, avec deux manches couvrant seulement la moitié des bras⁹. Ces tuniques étaient le plus souvent tissées par les femmes pour leur famille ; et le Livre des

Proverbes explique (31,10-31) que le travail de la filature et du tissage prend une part importante dans la vie d'une femme :

Une femme de valeur, qui la trouvera ?... Son mari a pleinement confiance en elle, les profits ne lui manqueront pas. Elle travaille pour son bien et non pour son malheur tous les jours de sa vie. Elle cherche avec soin de la laine et du lin et ses mains travaillent allègrement... Elle met la main à la quenouille et ses doigts s'activent au fuseau... Elle ne craint pas la neige pour sa maisonnée car tous ont double vêtement. Elle se fait des couvertures, ses vêtements sont de lin raffiné et de pourpre... Elle fabrique de l'étoffe pour la vendre et des ceintures qu'elle cède au marchand...

Dans l'Évangile de saint Luc (6,29-30), Jésus invite à l'amour de celui qui nous persécute :

Je vous dis à vous qui m'écoutez : Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous calomnient. À qui te frappe sur une joue, présente encore l'autre. À qui te prend ton manteau, ne refuse pas non plus ta tunique. À quiconque te demande, donne et à qui te prend ton bien, ne le réclame pas...

Par cette injonction, Jésus fait entendre que son disciple ne doit jamais voir l'autre autrement que comme un frère aimé qu'on ne peut jamais cesser d'aimer et cet amour peut aller au dépouillement le plus complet, même celui du vêtement de dessous. Il en donne lui-même l'exemple lorsque, s'agenouillant pour laver dans le plus grand geste d'humilité qui puisse exister à cette époque, les pieds de ses disciples :

Jésus se lève de table, dépose ses vêtements¹⁰ et prend un linge dont il se ceint. Il verse ensuite de l'eau et commence à laver les pieds de ses disciples.

Il s'agit vraisemblablement de son manteau, mais certainement aussi de sa tunique qu'il échange contre un linge de travail. De fait, il se retrouve en pagne comme la plupart du temps les domestiques de son temps. Lorsque plusieurs disciples partent à la pêche (Jn 21,1-8), ils se dépouillent également de leurs vêtements pour travailler plus aisément. Il est dit dans ce chapitre que Jésus ressuscité les interpelle depuis la rive. Le disciple que Jésus aimait est dans la barque et le reconnaît aussitôt :

Le disciple que Jésus aimait dit alors à Pierre : C'est le Seigneur ! Dès qu'il eut entendu que c'était le Seigneur, Simon-Pierre ceignit un vêtement car il était nu et il se jeta à la mer...

Il n'avait dû garder sur lui que le caleçon dont nous avons dans l'Exode la description ci-après. Le Lévitique (8,4-9) décrit l'habillage du Grand prêtre en vue d'une cérémonie, en ces termes :

Moïse présenta Aaron et ses fils [à la communauté] et les lava dans l'eau. Il mit la tunique à Aaron, le ceignit de la ceinture, le revêtit de la robe et lui mit l'éphod. Il le ceignit de l'écharpe de l'éphod et l'en drapa, il mit sur lui le pectoral... il plaça le turban sur sa tête...

L'Exode (chap. 28) décrit également avec beaucoup de détails la tenue du Grand prêtre. Ce texte décrit ce qu'est le caleçon (28,42) :

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

L'abondance des réactions des sels de fer est trop grande, à notre sens, pour être due à des traces de sang.

D'ailleurs la réaction était identique dans la portion tachée et dans la partie non tachée.

Nous attribuons ce fer à la substance première qui a dû servir à teindre le tissu.

En résumé, nous avons obtenu sur la portion de la tunique empreinte de taches :

1) Une légère coloration verte avec la teinture de Gayac et l'essence de térébenthine.

2) La présence de quelques hématies ou globules rouges du sang, avec un liquide conservateur.

3) Un petit nombre de cristaux d'hémine ou de chlorhydrate d'hématine.

Ces caractères sont suffisants pour nous permettre d'affirmer que les taches examinées sont bien dues à du sang.

Fait en notre laboratoire, 7, rue des Saints-Pères,

Paris, le 10 avril 1892.

Ph. Lafon-J. Roussel

De ces deux documents ressortent les conclusions suivantes : **l'identité du tissu de la sainte tunique avec les tissus coptes de l'Antiquité. La relique d'Argenteuil remonte donc par sa fabrication dans un temps proche de celui où a vécu Jésus-Christ.** Sa couleur est rougeâtre, brun foncé, pourpre violacé, comme beaucoup des tissus de la même époque. **Elle est faite, chaîne et trame, de la même matière première, conformément à la Loi juive qui défendait de mêler dans le même tissu le lin ou un autre textile avec la laine.** Or le tissu de la sainte tunique est composé uniquement de laine. **Cette tunique a été faite sur un métier très simple,** suivant l'usage des peuples orientaux chez lesquels les femmes

tissent habituellement elles-mêmes les vêtements des gens de leur famille.

Les taches de sang que l'analyse a révélées forment de larges empreintes sur la partie dorsale de la sainte tunique. Cela peut laisser entendre qu'après la flagellation, le Christ a été rhabillé pour porter la croix et monter au Calvaire, là où les soldats se sont ensuite partagé ses vêtements et ont tiré au sort la tunique sans couture.

Il vient alors naturellement à l'esprit ce texte d'Isaïe qui prend une valeur prophétique :

Quel est donc celui-ci qui vient d'Edom, de Boçra, avec du cramoisi sur ses habits ?

Bombant le torse sous son vêtement, arqué par l'intensité de son énergie !

C'est moi qui parle de justice, qui querelle pour sauver.

Pourquoi y a-t-il du rouge à ton vêtement, pourquoi tes habits sont-ils comme ceux d'un fendeur au pressoir ?

La cuvée, je l'ai foulée seul. Parmi les peuples, personne n'était avec moi.

Alors je les ai foulés dans ma colère, je les ai talonnés dans ma fureur ;

Leur sang a giclé sur mes habits et j'ai taché tous mes vêtements.

Dans mon cœur, en effet, c'était le jour de vengeance, l'année de ma rédemption était venue.

J'ai regardé : Aucune aide ! Je me suis désolé : Aucun soutien !

Alors mon bras m'a sauvé et ma fureur a été mon soutien...

(Livre d'Isaïe, 63, 1-8)

Ce que Jean a vu et qu'il a voulu sûrement nous dire : Jésus,

dépouillé de tout, jusqu'au vêtement couvrant sa nudité, ce vêtement tissé avec amour sûrement par sa mère, et que des soldats jouent, comme le dit Nonnos, suivant le vieil usage romain, avec leurs doigts (Dactula ceiros ajentes).

Car ce genre de vêtement tissé d'une seule pièce ne pouvait être déchiré sans disparaître vite tout entier. La tunique partagée devenait inutile.

7. Texte latin : Vestimentum tuum quo operiebaris, nequaquam vetustate defecit, *c'est-à-dire n'a jamais vieilli. De là vient que l'on a imaginé que le vêtement tissé une fois et porté par un enfant grandissait avec lui puisqu'il était inusable et n'avait pas besoin d'être changé.*

8. Né vers 100 – mort vers 160.

9. **Vigouroux, *Le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques.***

10. « Ponit vestimenta sua » *est un pluriel.*

11. Voir photographie ci-jointe, grossissement de 500 diamètres.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

primitif, montrant qu'elle appartenait au milieu des femmes pauvres que leur pauvreté obligeait à tisser elles-mêmes le linge de la famille. Métier à tisser très primitif, comme on va le voir. Et, en même temps une ouvrière aimante qui choisit pour les vêtements des siens une laine très fine, et de plus, une ouvrière très qualifiée dont on constate l'habileté par la régularité de la grosseur des fibres du tissage, un tissage à la main avec une laine cardée en filée soigneusement.

Confirmant les conclusions des directeurs de la Manufacture des Gobelins, il a été constaté qu'il existait en Orient deux modèles de métiers à tisser. Les découvertes de tissus anciens faites à Antinoë ou à Louksor renseignent sur ces métiers. Il y avait celui des industriels et des commerçants, vertical, utilisable pour de grandes trames. Il y avait celui des femmes au foyer, horizontal, fixé en terre par quatre piquets et qui pouvait facilement se remiser après emploi dans un coin de la maison.

Sur ces métiers primitifs, la tension de la fibre était moins raide et par conséquent un peu moins facilement régulière, que sur le métier vertical plus fermement conditionné. Il fallait donc une attention très soutenue, une dextérité peu commune pour arriver à un bon rendement. Ce qui était difficile si l'on tient compte que dans les travaux d'intérieur, la « femme au foyer » était perpétuellement dérangée par des occupations diverses. Voilà pourquoi tant de vêtements anciens, populaires, montrent une trame un peu lâche. Ici, rien de médiocre, alors pourtant que le travail livre le secret d'un appareil à tisser rudimentaire.

Rien n'a bougé, même après vingt siècles. La trame reste dans sa ligne du premier jour. De plus, la grosseur des fils est d'une régularité remarquable « surtout pour des fils obtenus par le tissage à la main », disaient déjà les experts Guignet et David. À l'œil, il n'y a aucune réticence à apporter à ce jugement scientifique... À la loupe, cependant, on remarque des fibres de

quatre fils, d'autres de cinq fils, par conséquent d'une grosseur un peu variable, mais on décèle encore mieux la manière populaire de tresser le fil et le fini de cette tresse. En effet, le rouet n'était pas encore inventé et, par conséquent, la femme se servait du fuseau qui tendait bien moins la laine. Obligée, après le cardage, de bien rassembler ses fils plus ou moins longs, l'ouvrière était obligée à un grossissement de sa tresse à l'endroit de l'épissure.

Tous les tisserands de jadis savaient bien qu'à cause de cela, il y avait nécessairement des renflements. Il fallait une habileté remarquable pour arriver à un rendu régulier dans ce tissage à la main avec de si pauvres moyens. L'ouvrière de la sainte tunique a travaillé comme une ouvrière pauvre et pour son entourage immédiat, mais elle a travaillé consciencieusement et selon les règles légales découlant de la Tora.

En effet, la confection du col montre que l'on a suivi les coutumes en usage depuis Moïse, à savoir que le col était fait du revers de l'étoffe, garni d'une bourre de même fibre. L'ouvrière a employé de la laine fine. Elle a cherché du beau pour vêtir sa famille. Après cela, peut-il rester un doute sur la confection par la Sainte Vierge ? Non, car ce serait l'exception et le renversement des traditions maintenues dans les foyers pauvres que ce ne soit pas la femme de ce foyer qui fasse ce tissage même si elle a pris de la laine fine. Or nous sommes ici certains du métier très primitif donc familial et traditionnel.

Les travaux des premiers experts sont sur tous ces points confirmés par les travaux de 1932 de messieurs Parcot, Pfister et Maugé.

La deuxième signature est, elle, de Jésus-Christ lui-même par les taches de sang visibles et vérifiées dont est parsemée la tunique. Ces taches correspondent à ce que nous savons des

souffrances et des blessures de celui qui la portait et dont les Évangiles nous font le récit. Jésus a répandu son sang par trois fois dans les moins de vingt-quatre heures qu'ont duré sa Passion et sa mort. D'abord, dans la sueur de sang de l'agonie de Gethsémani. Saint Luc, le troisième évangéliste, dont la tradition et saint Paul rapportent qu'il était médecin, écrit :

Et sa sueur devint comme des gouttes de sang coulant par terre.

De ces mots, plusieurs médecins ont pu conclure que la souffrance morale de Jésus avait été si atroce qu'elle avait pu déterminer en lui un état congestif à réaction hémophile. Cette sueur a imprégné la tunique. En second lieu, la flagellation dont les traces sont indubitables sur la tunique.

L'histoire la révèle, la chimie fournit la preuve irrécusable de la présence de sang humain, comme sur le linceul de Turin. La photographie a mis à jour les déchirures faites sur le corps de Jésus par les coups répétés, très circonscrits et très visibles dus au « *flagellum* » romain, ce fouet à quadruple griffe dont on se servait alors dans ce supplice. Les études et les clichés pris alors par le professeur Vignon ne peuvent être discutés. En troisième lieu, le portement de croix. Jésus a porté le bois de la croix, la poutre transversale, sur un corps déjà ensanglanté par l'agonie et la flagellation. Pour monter au Calvaire, Jésus est revêtu à nouveau de ses vêtements :

Après s'être moqués de lui, écrit Marc (15,20), ils lui enlevèrent le manteau de pourpre et lui remirent ses vêtements, puis ils le font sortir pour le crucifier.

Et Jean précise :

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

l'arbre à ses fruits, nul doute que, dans le cas présent l'ostension de 1984 en fut un, chargé de fruits pour beaucoup de chrétiens. Gérard Troupeau, un laïc, écrivait dans la même revue diocésaine citée plus haut :

Pour un Argenteuillais, la sainte tunique représente un patrimoine spirituel ; car au-delà du problème de son authenticité, cette relique invite les chrétiens à méditer les Évangiles de la Passion qui nous rapportent que les soldats tirèrent au sort la tunique du Christ, afin que fût accomplie la parole de l'Écriture : Ils se sont partagé mes habits et ils ont tiré au sort mon vêtement (Livre des Psaumes 22,19), mais aussi pour ne pas la déchirer, car la tunique était sans couture, tissée d'une pièce depuis le haut (Évangile de Jean 19,23-24). Or, si comme le pensent les anciens Pères, la tunique est l'image de l'Église que le Christ a laissée en héritage à ses fidèles, ceux-ci doivent prendre garde à ne pas briser l'unité de l'Église du Christ par leurs propres divisions. »

La sainte tunique d'Argenteuil devenait en 1984, Année pontificale de la réconciliation, un symbole de l'unité recherchée dans le Christ par tous les hommes de foi et tous les hommes de bonne volonté.

Cela a-t-il été suffisamment mis en valeur ?

CHAPITRE 9

Les miracles qui lui ont été attribués

Avec la redécouverte de la sainte tunique et la naissance de pèlerinages et de processions en son honneur au XVI^e siècle, voici que l'on parle d'événements extraordinaires de guérisons et de conversions. Ces événements se déroulent au XVII^e et au XVIII^e siècle. La tunique est mise à l'abri sous la Révolution et lorsqu'elle reparaît au jour avec la restauration du culte due au concordat, des témoignages nouveaux de guérisons ou de conversions réapparaissent. S'agit-il d'une psychose ou de faits réels ?

Il est intéressant de regarder à ce sujet les *ex-voto* de la chapelle de la sainte tunique à Argenteuil. Ces plaques de marbre sont toutes du XIX^e et du XX^e siècle et manifestent la reconnaissance pour des bienfaits obtenus par l'intermédiaire de la tunique du Christ dans les 130 dernières années environ puisque les plaques les plus anciennes sont datées de 1857, 1868, 1869, 1870-1871. Il y a là, en tout 57 témoignages de guérisons, de conversions ou de remerciements pour diverses grâces obtenues. Plus anciennement, la reconnaissance s'était habituellement dans les siècles passés, manifestée dans les lieux de pèlerinage par des peintures souvent naïves relatant les circonstances du bienfait obtenu ou par des maquettes, souvent des bateaux. On en retrouve encore en divers lieux et surtout dans les chapelles de marins. En Val-d'Oise, il en existait un certain nombre dans la chapelle de la Vierge, dite de Péguy

puisque Péguy y veilla la dernière nuit de sa vie, à Montmélian (Survilliers). Elles ont toutes été les victimes d'actes de vandalisme parfois commis par ceux qui en avaient la garde. La coutume de faire graver une plaque de marbre constitue un témoignage de reconnaissance qui s'est surtout développé à partir des apparitions de Lourdes. Mais il existe d'autres preuves de remerciements comme celles qui consistent à déposer en *ex-voto* un objet, un vase, une décoration militaire, un bijou...

Les témoignages, gravés dans le transept de la basilique d'Argenteuil, en reconnaissance à Dieu de faveurs obtenues par l'intermédiaire de la sainte tunique du Christ, sont presque tous actuellement des plaques de marbre. Peut-être d'autres objets ont-ils autrefois été déposés qui peuvent avoir ensuite été rangés ailleurs, comme cela a été le cas à Notre-Dame de Pontoise ou à Lourdes même où beaucoup des cannes et des béquilles qui pendaient au mur de la grotte et qui étaient devenues trop nombreuses ont été retirées. Il est émouvant de relire ces plaques qui nous rappellent bien des souffrances et des joies de ceux qui nous ont précédés et nous invitent à ranimer notre foi en celui qui a donné son sang pour nous.

Les traces de ce sang répandu sont encore perceptibles sur le vêtement roulé dans la petite châsse et déroulé seulement dans de grandes circonstances. Ces plaques peuvent aider à nous rappeler que le Christ ne nous a pas aimés pour de rire, comme le disait Pascal. Le plus volumineux de ces *ex-voto* est constitué d'un grand cierge et d'une plaque donnés par le pape Pie IX, le 2 février 1857, en remerciement de la relique de la sainte tunique qu'il avait demandée et reçue.

Il y a des plaques qui rappellent les guerres.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

durer l'ostension les indulgences accordées pour l'Octave de la fête annuelle par ses pieux et illustres prédécesseurs Innocent X et Grégoire XVI, aussitôt il s'opéra dans les masses un empressement qui dépassa nos espérances et remplit nos cœurs d'une sainte joie.

Je ne sais pas si jamais en France aucun pèlerinage, limité à quelques semaines, ne réunit pareil nombre de fidèles. La ville d'Argenteuil est sans doute d'un accès facile, cependant nous n'osions pas prévoir un tel élan. Notre admiration fut grande et notre émotion profonde en voyant, au jour de l'ouverture des fêtes de l'ostension, non plus, comme à la neuvaine annuelle, 4 ou 5 000, mais 76 000 pèlerins se presser dans les rues de la cité, se hâter vers la tunique du Sauveur. Et ces jours, glorieux pour la foi, se succédèrent du 14 mai au 17 juin, de telle sorte que, d'après des calculs très sûrs, le nombre des pèlerins dépasse certainement le chiffre de 500 000.

Cette foule comptait dans ses rangs plusieurs membres de familles princières, les sommités de l'aristocratie française, les catholiques les plus éminents et parmi eux plusieurs de ceux qui, dans nos assemblées politiques, se sont montrés les courageux défenseurs de l'Église. Avec eux, les membres des patronages, des cercles d'ouvriers, de nombreuses congrégations d'hommes et de femmes, et enfin des multitudes de fidèles, se succédant chaque jour, avides de contempler en son splendide reliquaire le saint vêtement du Sauveur, et d'entendre les enseignements qui descendaient de la chaire sacrée.

Les plus illustres orateurs de l'ordre de Saint-Dominique, les RR. PP. Ollivier, Gardet, Chapotin, et les différents directeurs de pèlerinages ont tour à tour célébré le privilège accordé par la Providence à notre pays de posséder un monument aussi insigne de la vie mortelle du Sauveur.

Pour perpétuer dans les âmes les fruits spirituels de ce

bienfait divin, la grande préoccupation des prédicateurs était évidemment d'attirer l'attention des fidèles sur l'ineffable et touchant mystère de l'incarnation du Verbe, les excitant à redoubler de foi et d'amour pour la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais en outre la plupart d'entre eux, cherchant aussi dans la sainte tunique du Christ un précieux symbole, et y trouvant avec les Saints Pères l'image de l'unité de l'Église et de la charité, ont été amenés à redire aux foules les enseignements mêmes par lesquels, Très Saint Père, vous appeliez naguère la nation française à laisser toutes les antiques discordes, à grouper dans un commun effort toutes les énergies pour assurer la liberté de l'Église, à unir toutes les classes dans la pratique de la justice et de la charité enseignées par Notre-Seigneur Jésus-Christ. À ce point de vue, nous ne saurions ne pas rappeler d'une façon particulière l'importante réunion qui eut lieu le 8 juin au soir, et qui certainement demeurera inoubliable pour la ville populeuse et industrielle d'Argenteuil, près de 2 000 ouvriers de la paroisse, laissant de côté l'indifférence d'autrefois, et sans souci du respect humain, avaient repris le chemin de l'église ; ils reçurent devant la sainte tunique ces enseignements du Père commun des fidèles, et, unissant leurs voix dans le chant des hymnes sacrés, s'empressèrent, en groupes respectueux et pacifiques, de venir incliner leurs fronts et leurs cœurs devant la relique, témoignage visible de la charité du Fils de Dieu fait homme.

Les grands jours de ces solennités ont été présidés par mes frères vénérés de l'épiscopat français. Le cardinal-archevêque de Paris nous avait promis, avec un affectueux empressement, de présider à l'ouverture des fêtes, pour renouveler en cette auguste solennité les hommages traditionnels de ses prédécesseurs, gardiens de la sainte tunique jusqu'au XIX^e siècle. Arrêté

subitement alors par une grave indisposition, il dut nous priver de ce bonheur, mais il tint, après son rétablissement, à venir vénérer le précieux trésor d'Argenteuil. Son Éminence le cardinal-archevêque de Reims, nos seigneurs les archevêques de Sens et d'Acra, nos seigneurs les évêques de Soissons, de Nancy, de Meaux, de Blois, de Panéas, de Trébizonde, de Jéricho et de Roséa, ont rehaussé de leur présence l'éclat de ces religieuses manifestations. Je devrais presque ajouter à leurs noms ceux de tant d'autres évêques des différents sièges de France qui m'ont exprimé leurs sympathiques regrets de ne pouvoir pas concilier le devoir assujettissant des visites pastorales, fixées toujours à cette même époque de l'année, avec leur vif désir de se rendre à Argenteuil. Mais surtout il m'est impossible de ne pas dire à Votre Sainteté quel prix nous avons attaché à la visite de Monseigneur le Nonce Apostolique : il nous semblait voir, en sa personne, le chef vénéré de l'Église universelle, donner le plus précieux des encouragements à nos efforts pour procurer plus d'honneur et de gloire à Notre-Seigneur Jésus-Christ.

En même temps que le diocèse de Versailles tout entier envoyait ses paroisses au saint pèlerinage, la plupart des paroisses de Paris s'y succédaient également. Avec elles, toutes les grandes sociétés religieuses, plusieurs conduites par leurs supérieurs eux-mêmes : les frères des écoles chrétiennes, disciples du bienheureux Jean-Baptiste de la Salle, les prêtres de la congrégation des Sacrés-Cœurs, les prêtres de la compagnie de Saint-Sulpice venus avec leur nouveau supérieur général, M. Captier, et tous les élèves de leurs deux séminaires de Paris et d'Issy, le séminaire des Missions étrangères, conduit aussi par son supérieur, le vénérable M. Delpech ; puis les pères Maristes, les Salésiens, les frères de Saint-Jean de Dieu, les Eudistes, les Tertiaires réguliers de Saint-François et des

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

- b) Copie sur papier, sans signatures, 42,5 x 27 cm.
- c) Planche en couleur, 49 x 35 cm : « tunique inconsutile de N.S. Jésus-Christ : relevé des quatre fragments qui restent dans l'église Saint-Denys-d'Argenteuil (Seine-et-Oise) juillet 1882 + échelle de 0,m (?) – Hommage respectueux à monsieur l'abbé Tessier ; curé doyen d'Argenteuil. Signé Dessois, fils, architecte.

13) 10 mars 1692 : « Procès-verbal de l'examen de la sainte tunique fait à Argenteuil par Mgr l'évêque de Versailles, le 10 mars 1892 » – Papier 42 x 31 cm – Original avec signatures des personnes présentes.

14) Expertise par MM. Lafon et Roussel – 4 pièces papier : originaux.

- a. sur papier à en-tête Philippe Lafon — Paris, 10 avril 1892, *Recherche du sang sur la tunique de Notre Seigneur Jésus-Christ*, sainte relique d'Argenteuil. – 4 pages 21,5 x 27,5.
- b. sur papier à en-tête du doyenné d'Argenteuil, copie certifiée conforme par le chanoine Tessier de la pièce précédente – 4 pages 21 x 27 cm.
- c. sur papier à en-tête Philippe Lafon - Paris 19 décembre 1893 : *Recherche du sang sur la tunique de N.S. Jésus-Christ, relique d'Argenteuil* – 4 pages 21,5 x 27,5 cm. À la première page, de la main de M. Lafon : Duplicata du rapport adressé à Mgr Goux, évêque de Versailles.
- d. Lettre d'envoi par Lafon à Mgr Goux « sur recommandation de son Éminence le cardinal Richaud, “texte intégral de notre rapport sur la sainte tunique d'Argenteuil pour le transmettre à Sa sainteté Léon

XIII” ». 4 pages 13 x 20,5 cm à en-tête du Laboratoire d’Analyses chimiques...7, rue des Saints-Pères.

15) Relation du travail exécuté à Argenteuil pour la conservation de la sainte tunique (26 avril 1892) avec signatures – grand papier, 56 x 44 cm.

16) Papier 20 x 30 cm – Procès-verbal d’ouverture du reliquaire de la sainte tunique en faveur de Mgr Busch, évêque de Saint-Cloud aux U.S.A.

17) *Chemise 1* : « La sainte tunique d’Argenteuil » : examen du 14 septembre 1932, contenant :

- a. Rapport de l’examen fait par Mgr Millot, prélat de Sa sainteté, vicaire général, archidiacre de Versailles, au cours de sa visite canonique – 4 p. 21 x 27, rédigé par l’abbé L. Parcot, professeur de sciences au Petit-Séminaire.
- b. Quatre photographies 9 x 12 cm.
- c. Croquis « face dorsale » et « face antérieure » 31,5 x 24 cm.

Chemise 2 – Livre de l’abbé Jacquemot, curé doyen de Boissy-Saint-Léger (1893).

- a. « La sainte tunique d’Argenteuil de N.S., en l’église d’Argenteuil : Résumé de la question – Note signée de l’abbé Jacquemot, approuvée par Mgr Goux – Imprimé 20 x 27,4 pages sans date.
- b. « La tunique sans couture de N.S.J.C. conservée dans l’église d’Argenteuil – Publicité pour le livre de l’abbé Jacquemot. Imprimé 20 x 27 cm, 4 pages, Lille, Imp. Saint-Augustin (1893).

- c. Comptes rendus de presse : Copies manuscrites et imprimés, 8 pièces.

Chemise 3 – Correspondance avec Rome.

- a. Affaire du Moniteur de Rome, 1891 ... pièces.
- b. Lettres diverses reçues ou brouillons de lettres envoyées (2 mars 1893-3 février 1894) – 39 pièces.
- c. Voyage à Rome de l'abbé Jacquemot :
 - 1. Lettres de Jacquemot à Mgr Goux : télégrammes du 6 au 15 février 1894, 7 pièces.
 - 2. Lettres de Mgr Goux à l'abbé Jacquemot : 31 janvier au 13 février 1894. 5 pièces.
 - 3. Lettres diverses reçues ou brouillons de lettres envoyées (10 mars 1894-28 juin 1898) – 18 pièces.

Chemise 4 – Correspondance générale :

- a. Lettres du Chanoine Tessier, doyen d'Argenteuil, à Mgr Goux – (15 mai 1882-19 juin 1894) 8 pièces + 4 annexes.
- b. Lettres reçues par le chanoine Tessier, doyen d'Argenteuil.
 - 1. Argus de la presse », novembre 1893 : 39 pièces.
 - 2. Correspondance relative à l'ouvrage de l'abbé Vanel, vicaire à Saint-Germain-des-Prés, sur la sainte tunique (1894) : 4 pièces.
- c. Lettres diverses (novembre 1893-juin 1894) 7 pièces
- d. Lettres de prélats : Cardinal archevêque de Toulouse à Mgr Goux, 28.12.1893. Archevêque de Sens au doyen d'Argenteuil, 31 mars 1894.
- e. Lettres de l'abbé Jacquemot : à « Monsieur l'Aumônier » 10.12.1891 : 1 pièce, à Mgr Goux : 25 mars 1893-6 juin 1898 ; 14 pièces.

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

permettent aussi de définir l'origine ethnique par les acotypes (combinaisons des marqueurs du chromosome Y). Les chromosomes Y du sang de la tunique correspondent à des acotypes juifs du Proche-Orient³⁹.

Certains concluent que le chromosome Y signe la paternité de saint Joseph (puisque le Y est transmis par le père lors de la fécondation) et que la virginité de la Vierge Marie – déjà annoncée dans l'Ancien Testament (Ps 7,14) et que l'Église a toujours soutenue et défendue⁴⁰ – ne serait qu'un mythe religieux. Cependant, nous nous permettons de préciser les aspects suivants : si Jésus n'avait pas eu de chromosome Y, il aurait été obligatoirement une femme ! Un chromosome Y était donc nécessaire. Vient-il de Joseph ou plutôt de l'Esprit Saint comme l'indiquent les textes évangéliques ? La question est de savoir quel est le patrimoine génétique exact de ce chromosome ? S'il vient de saint Joseph, ce dernier descendant de David est déjà identifié ou sera identifié dans les banques de données génétiques grâce à la multitude des descendants de David. S'il vient de l'Esprit Saint, il sera inconnu et unique.

Précisons notre pensée par l'anecdote suivante :

– À Alberobello, dans les Pouilles, au sud de l'Italie, eut lieu le 27 mai 2004 une « sueur » de sang sur une image représentant la sainte face de Jésus du linceul de Turin, représentation qui appartient à un prêtre de 59 ans, le Padre Pietro Maria Chriatti fondateur d'une congrégation : Les Missionnaires de N.-D. de la Cava. Le sang coulait en sept traînées à partir du front, et descendait sur tout le visage pour déborder sur le cadre de l'icône. Le prêtre, affolé par ce phénomène, appela les personnes présentes dans la maison, téléphona aux carabinieri, au médecin et au curé du lieu pour le

faire constater. La sudation de sang dura une heure et demie et fut constatée par une cinquantaine de témoins. Le sang fut recueilli et envoyé au prestigieux Laboratoire de génétique légale de l'université de Bologne. Ce laboratoire, spécialisé dans l'ADN, travaille avec les services de police scientifique de différents pays. Le rapport d'analyse affirma qu'il s'agissait de sang humain, masculin et de groupe AB. De plus, la configuration génétique du chromosome Y ne correspond à aucune des configurations présentes dans la banque de données mondiales contenant les références de 22 000 sujets de sexe masculin provenant de 187 populations différentes. Et le rapport de conclure :

Ce sang est tellement rare qu'il faut le considérer comme unique. Par le calcul, la probabilité statistique de trouver, au cours des millénaires, une typologie de sang analogue, est presque nulle : une probabilité de 1 sur 200 milliards de cas possibles.

Ce sang possède donc toutes les caractéristiques du sang unique, c'est-à-dire que l'individu dont il provient n'a eu ni ascendant ni descendant sur terre. Ce qui pour le chrétien peut se traduire par l'intervention de l'Esprit Saint lors de l'annonciation. Le Fils de Dieu s'est incarné dans un corps humain qui est à jamais unique.

in *Les grandes reliques du Christ*,
F.-X. de Guibert, 2007.

20. « Je constate d'ailleurs que les experts qui nous ont entourés n'ont jamais indiqué que la méthode était infallible. Ils ont, au contraire, insisté, en différentes occasions, sur la nécessité d'une corrélation avec les déductions découlant des autres

approches. » J.-M. DEVALS dans *Une si humble et si sainte tunique*, p. 72 ; même type de remarque de la part des spécialistes aux réunions préliminaires (p. 34).

21. Remarquons qu'il n'existe aucun élément pouvant corroborer une telle fabrication vers 530-650...

22. Cf. le rapport de datation d'Évelyne Cottereau et Martine Palerne. Le rapport aurait été certes plus honnête si les auteurs avaient reconnu tout simplement que la datation de la sainte tunique pouvait être affectée par de nombreux facteurs étrangers au temps, facteurs qu'il a par ailleurs énumérés : attaques par l'eau et par le feu (qui sont des pollutions rebelles aux nettoyages), enfouissement dans la terre. Ajoutons que la présence de micro-organismes comme les moisissures sont aussi autant d'éléments qui peuvent affecter le taux de radiocarbone.

23. Cette dernière contradiction de datation pour un même échantillon entre Saclay et Zurich qui n'obtiennent pas le même résultat avec une technique vantée comme une méthode de datation « absolue » confirme, une fois de plus, après le linceul de Turin et le suaire d'Oviedo que la méthode de datation par le carbone 14 n'est pas adaptée pour les tissus anciens comme le lin ou la laine.

24. Rapport réalisé par Sophie Desrosiers.

25. Il est à noter que les auteurs du rapport de la radiodation, comme de l'analyse textile, n'avaient pas souhaité venir exposer les résultats de leurs recherches au colloque « La sainte tunique d'Argenteuil face à la Science » qui s'est tenu à Argenteuil le 12 novembre 2005. Il aurait aussi été intéressant de confronter le point de vue des radiocarbonistes avec l'exposé de Mme Van Oosterwyck contestant la validité de ces mesures.

26. A. Marion et G. Lucotte, *Le linceul de Turin et la tunique*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

La couleur et les taches de la sainte tunique

Interrogation de la stigmatisée allemande Thérèse Neumann

Témoignage du chanoine Breton

CHAPITRE 8 : Histoire de sa disparition et de son retour en 1983

L'ostension de 1984

Le vol de la tunique

CHAPITRE 9 : Les miracles qui lui ont été attribués

Première enquête

Rapport adressé au pape Léon XIII en 1894

DOCUMENTATION

Ouvrages divers

Archives départementales du Val-d'Oise

Articles de journaux

Évêché de Versailles : inventaire des papiers concernant la sainte tunique (5 EI, A, B, C.)

ANNEXES : Le linceul de Turin, le suaire d'Oviedo et la tunique d'Argenteuil (Jean-Maurice Clercq)

ANNEXE 1 Les recherches du XX^e siècle (Jean-Maurice Clercq)

L'analyse par le carbone 14

L'analyse textile

Le colorant de la tunique

Les analyses sanguines

Les microparticules

Les analyses d'ADN

ANNEXE 2 : Du sang sur la sainte tunique d'Argenteuil ;
observation de cellules sanguines par microscopie à balayage
(Gérard Lucotte)

Amas d'hématies

Formes anormales d'hématies

ANNEXE 3 : Concordance hématologique des trois reliques
(Claude Jacquet)

Points de divergence et de convergence entre les trois reliques

Probabilités

Conclusion

ANNEXE 4 : Points de convergence entre le linceul de Turin, le
suaire d'Oviedo, la sainte tunique d'Argenteuil, les évangiles et
les recherches scientifiques (Jean-Maurice Clercq)

Résumé des convergences qui touchent les trois reliques

1. L'histoire
2. Le textile
3. Les microparticules
4. Le sang
5. Les souffrances de la Passion
6. La superposition exacte des trois reliques entre elles
7. L'homme était de race juive

Conclusion

PRIÈRE À LA SAINTE TUNIQUE

Achevé d'imprimer par XXXXXX,
en XXXXX 2016
N° d'imprimeur :

Dépôt légal : XXXXXXXX 2016

Imprimé en France